

**EVIDENCE***(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Wednesday, May 25, 1983

• 1536

**Le vice-président:** À l'ordre! Nous allons reprendre l'étude des crédits 5, 20, 25 et 35 sous la rubrique Emploi et Immigration.

**EMPLOI ET IMMIGRATION**

B—Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada—Programme d'administration

Crédit 5—Administration—Dépenses du programme .....  
\$21,811,000

B—Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada—Programme d'immigration

Crédit 20—Immigration—Dépenses de fonctionnement .....  
\$77,779,000

Crédit 25—Immigration—Contributions .....\$30,495,000

C—Commission d'appel de l'immigration

Crédit 35—Commission d'appel de l'immigration—  
Dépenses du Programme .....\$2,915,000

**Le vice-président:** Cependant, comme on vous a probablement contactés concernant une déclaration possible du ministre par rapport au travail partagé, je demanderais la permission du Comité de laisser au ministre quelques minutes pour faire sa déclaration. Est-ce que je peux avoir le consentement?

**Mr. McDermid:** Mr. Chairman, I was not notified except by the NDP who called me to let me know what was happening this afternoon. Mr. McGrath called me later on in the afternoon. I really do not have any objection to it if we can be assured that the time taken now is not going to be taken off the immigration estimates. I would hope that the minister would be able to stay a few minutes longer if in fact our questioning has not been completed at that time. This is kind of unusual to be cutting into our time in the immigration estimates. It is short enough. We have had a very short period of time on the estimates, and this type of thing is out of the way.

If the minister is prepared to give a commitment of taking a little extra time then our side will have no objection. I understand, just to qualify that, that there will be one round of questioning after his statement by the Parliament critics.

**An hon. Member:** Opposition critic.

**Le vice-président:** C'est au Comité de prendre la décision.

**TÉMOIGNAGES***(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mercredi 25 mai 1983

**The Vice-Chairman:** Order, please! We shall now resume consideration of our study of Votes 5, 20, 25 and 35 under Employment and Immigration.

**EMPLOYMENT AND IMMIGRATION**

B—Canada Employment and Immigration Commission—  
Administration Program

Vote 5—Administration—Program expenditures .....  
\$21,811,000

B—Canada Employment and Immigration Commission—  
Immigration Program

Vote 20—Immigration—Operating expenditures .....  
\$77,779,000

Vote 25—Immigration—Contributions .....\$30,495,000

C—Immigration Appeal Board

Vote 35—Immigration Appeal Board—Program expendi-  
tures .....\$2,915,000

**The Vice-Chairman:** However, given the fact that you were probably contacted concerning the possibility that the minister make a statement concerning work sharing, I would ask the committee's permission to grant a few minutes to the minister so that he might present his statement on that matter. Do I have your consent?

**M. McDermid:** Monsieur le président, je n'en avais pas été avisé avant que quelqu'un du NPD me téléphone pour me dire ce qui allait se passer cet après-midi. M. McGrath m'a téléphoné dans le courant de l'après-midi. Mais je ne m'y opposerai pas si on peut me garantir que le temps qui sera consacré à cela ne sera pas enlevé de la période prévue pour l'étude des prévisions budgétaires pour l'immigration. J'espère que le ministre serait prêt à rester quelques minutes de plus si nous n'avons pas terminé nos questions à la fin de la période de temps normalement prévue pour la réunion. C'est assez peu habituel d'ainsi rognner sur le temps qui nous est alloué dans le cadre de notre étude du budget pour l'immigration. C'est déjà assez court. Nous ne disposons pas de beaucoup de temps dans le cadre de l'étude des prévisions budgétaires, et ce genre de chose est un peu exceptionnel.

Mais si le ministre est prêt à s'engager à nous accorder un peu de temps supplémentaire, alors les députés de notre parti ne s'y opposeront pas. Et pour que les choses soient bien claires, j'aimerais être certain que les critiques parlementaires disposeront d'un tour pour poser des questions après sa déclaration.

**Une voix:** Le critique de l'opposition.

**The Vice-Chairman:** It is up to the committee to decide.